



Catalogue des formations



Se former ou former ses collaborateurs n'est pas que répondre à un besoin ou à une obligation, mais constitue pleinement un réel atout de réussite.

C'est pour cette raison que l'équipe de DAXO FORMATIONS s'est réunie autour d'une idée simple : permettre à tous de pouvoir évoluer.

A cette fin, notre équipe est composée de formateurs, non seulement, spécialisés et experts dans leurs domaines, mais aussi à l'écoute des besoins de nos stagiaires. Capables d'adapter leurs méthodes pédagogiques afin de permettre aux participants d'atteindre leurs objectifs.

Xavier GAMEZ
Directeur

Conduite et utilisation d'engins

CE 101	- Autorisation de conduite Chariots automoteurs de manutention à conducteur porté	4
CE 102	- Préparation et passage CACES Chariots automoteurs de manutention à conducteur porté	4
CE 201	- Autorisation de conduite Engins de chantier.....	4
CE 202	- Préparation et passage CACES Engins de chantier.....	4
CE 301	- Autorisation de conduite Plateformes élévatrices de personnes (Nacelles - PEMP).....	7
CE 302	- Préparation et passage CACES Plateformes élévatrices de personnes (Nacelles - PEMP).....	4
CE 400	- Autorisation de conduite Transpalette à conducteur accompagnant.....	5
CE 500	- Habilitation d'utilisation des appareils à jet d'eau haute et très haute pression (HP - THP)	5
CE 600	- Autorisation de conduite Ponts roulants.....	5

Gestion de la sécurité

GS 101	- Administration de la sécurité au travail Responsable d'entreprise et personnel d'encadrement	5
GS 102	- Administration de la sécurité au travail Cadre chargé de la sécurité	5
GS 103	- Système d'administration de la sécurité.....	5
GS 104	- Document unique d'évaluation des risques Décret du 5 novembre 2001.....	6
GS 105	- Plan de prévention Décret du 20 février 1992	6
GS 200	- Analyse des accidents par la méthode de l'arbre des causes	6
GS 301	- Membres du CHSCT	6
GS 302	- Président du CHSCT	6
GS 400	- Vérifications périodiques obligatoires des matériels	6

Gestion personnelle

GP 100	- Technique de vente et de négociation.....	7
GP 200	- Communiquer efficacement avec les clients.....	7
GP 300	- Administration d'équipe.....	7
GP 400	- Prévention et gestion des conflits au sein de son équipe	7
GP 500	- Gestion du temps.....	7
GP 600	- Cycle devenir manager - S'affirmer dans sa fonction	7

Métiers de l'hygiène et de la propreté

MP 101	- Techniques de base.....	8
MP 102	- Techniques spécifiques au milieu hôtelier.....	8
MP 103	- Techniques spécifiques au milieu agroalimentaire.....	8
MP 104	- Techniques spécifiques au milieu alimentaire.....	8
MP 105	- Techniques spécifiques au milieu hospitalier.....	8
MP 106	- Techniques spécifiques dans les zones à atmosphère contrôlée (Salle blanche).....	8
MP 107	- Techniques spécifiques au milieu des laboratoires.....	9
MP 108	- Techniques spécifiques au milieu ferroviaire (SNCF - RATP).....	9
MP 109	- Adapter les méthodes de nettoyage.....	9
MP 110	- Technique de relamping—Intervention sur points lumineux.....	9
MP 201	- Utilisation et entretien de la monobrosse.....	9
MP 202	- Utilisation et entretien de l'autolaveuse.....	9
MP 203	- Entretien et maintenance du matériel.....	10
MP 301	- Décapage des sols durs et pose de protection.....	10
MP 302	- Cristallisation de pierre marbrière.....	10
MP 303	- Détachage et shampoings de surfaces textiles.....	10
MP 304	- Entretien des sols bois.....	10
MP 305	- Techniques de nettoyage de vitrerie.....	10
MP 401	- Technique de base et optimisation de site.....	11
MP 402	- Organisation de site.....	11
MP 403	- Contrôle et autocontrôle des prestations.....	11
MP 404	- Gestion de site, cadencement et rentabilité.....	11
MP 501	- Préparer un devis.....	11
MP 502	- Améliorer ses réponses aux appels d'offre.....	11
MP 601	- Formation droit du travail.....	12
MP 602	- Formation de formateur occasionnel.....	12
MP 603	- Cycle commercial des entreprises de propreté et services associés.....	12
MP 604	- Cycle maîtrise d'exploitation.....	12

Secourisme et gestuelle

SG 100	- Sauveteur secouriste du travail.....	13
SG 200	- Prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP).....	13

Sécurité chimique

SC 100	- Habilitation chimique de niveau 1 Personnel exécutant.....	13
SC 200	- Habilitation chimique de niveau 2 Personnel encadrant.....	13
SC 300	- Prévention du risque chimique et utilisation des produits.....	13

Sécurité électrique

SE 100	- Habilitation électrique Personnel non électricien (H0, H0v, B0, B0v).....	14
SE 200	- Habilitation électrique Personnel électricien (B1, B1v, B1T, B2, B2v, B2T, BR, BC).....	14

Travaux en hauteur

TH 100	- Attestation de compétence au montage et démontage des plateformes individuelles et échafaudages roulants.....	14
TH 200	- Habilitation de travail en hauteur.....	14
TH 300	- Habilitation de contrôle et port des équipements de protection individuelle (EPI) de travaux en hauteur.....	15
TH 400	- Habilitation à la conduite des nacelles suspendues.....	15

**CE 101 - Autorisation de conduite
Chariots automoteurs de manutention à conducteur porté**

Formations dispensées sur la base de la recommandation R 389 de la CNAMTS afin de répondre aux exigences des décrets et arrêtés du 2 décembre 1998.

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances nécessaires à la conduite en sécurité des chariots automoteurs de manutention.
Les stagiaires validés pourront, sur décision du chef d'entreprise, obtenir une autorisation de conduite en adéquation avec la ou les catégories pratiquées lors de la formation.

Public : Toute personne conduisant de manière occasionnelle ou permanente une ou plusieurs des catégories visées par la recommandation R 389.

Constitution du groupe : 6 personnes maximum.

Durée : 1 jour de théorie - 1 jour de pratique / catégorie.

Validation : Attestation de formation - Avis d'autorisation.

Recyclage : Recommandation de la CNAMTS tous les 3 ans

**CE 102 - Préparation et passage CACES
Chariots automoteurs de manutention à conducteur porté**

Formations dispensées sur la base de la recommandation R 389 de la CNAMTS.

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances nécessaires à la conduite en sécurité des chariots automoteurs de manutention et de les présenter au Certificat d'Aptitude de Conduite en Sécurité (CACES).

Public : Toute personne conduisant de manière occasionnelle ou permanente une ou plusieurs des catégories visées par la recommandation R 389.

Constitution du groupe : 6 personnes maximum.

Durée : 1 jour de théorie - 1 jour de pratique par catégorie - 1 jour de test / catégorie.

Validation : Attestation de formation - CACES.

Recyclage : Tous les 5 ans.

1 jour de théorie - 1 jour de pratique / 2 catégories - 1 jour de test / catégorie.

**CE 201 - Autorisation de conduite
Engins de chantier**

Formations dispensées sur la base de la recommandation R 372 de la CNAMTS afin de répondre aux exigences des décrets et arrêtés du 2 déc. 1998.

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances nécessaires à la conduite en sécurité des engins de chantier.
Les stagiaires validés pourront, sur décision du chef d'entreprise, obtenir une autorisation de conduite en adéquation avec la ou les catégories pratiquées lors de la formation.

Public : Toute personne conduisant de manière occasionnelle ou permanente une ou plusieurs des catégories visées par la recommandation R 372.

Constitution du groupe : 6 personnes maximum.

Durée : 1 jour de théorie - 1 jour de pratique / catégorie.

Validation : Attestation de formation - Avis d'autorisation.

Recyclage : Recommandation de la CNAMTS tous les 3 ans.

1 jour de théorie - 1 jour de pratique / 2 catégories.

**CE 202 - Préparation et passage CACES
Engins de chantier**

Formations dispensées sur la base de la recommandation R 372 de la CNAMTS.

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances nécessaires à la conduite en sécurité des engins de chantier et les présenter au Certificat d'Aptitude de Conduite en Sécurité (CACES).

Public : Toute personne conduisant de manière occasionnelle ou permanente une ou plusieurs des catégories visées par la recommandation R 372.

Constitution du groupe : 6 personnes maximum.

Durée : 1 jour de théorie - 1 jour de pratique / catégorie - 1 jour de test / catégorie.

Validation : Attestation de formation - CACES.

Recyclage : Tous les 10 ans.

1 jour de théorie - 1 jour de pratique / 2 catégories - 1 jour de test / catégorie.

**CE 301
Autorisation de conduite
Plateformes élévatrices de personnes
(Nacelles - PEMP)**

Formations dispensées sur la base de la recommandation R 386 de la CNAMTS afin de répondre aux exigences des décrets et arrêtés du 2 décembre 1998.

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances nécessaires à la conduite en sécurité des PEMP.

Les stagiaires validés pourront, sur décision du chef d'entreprise, obtenir une autorisation de conduite en adéquation avec la ou les catégories pratiquées lors de la formation.

Public : Toute personne conduisant de manière occasionnelle ou permanente une ou plusieurs des catégories visées par la recommandation R 386.

Constitution du groupe : 6 personnes maximum.

Durée : 1 jour de théorie - 1 jour de pratique / catégorie.

Validation : Attestation de formation - Avis d'autorisation.

Recyclage : Recommandation de la CNAMTS tous les 3 ans.

1 jour de théorie - 1 jour de pratique / 2 cat.

**CE 302 - Préparation et passage CACES
Plateformes élévatrices de personnes (Nacelles - PEMP)**

Formations dispensées sur la base de la recommandation R 386 de la CNAMTS.

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances nécessaires à la conduite en sécurité des PEMP et les présenter au Certificat d'Aptitude de Conduite en Sécurité (CACES).

Public : Toute personne conduisant de manière occasionnelle ou permanente une ou plusieurs des catégories visées par la recommandation R 386.

Constitution du groupe : 6 personnes maximum.

Durée : 1 jour de théorie - 1 jour de pratique par catégorie - 1 jour de test par catégorie.

Validation : Attestation de formation - CACES.

Recyclage : Tous les 5 ans.

1 jour de théorie - 1 jour de pratique / 2 catégories

1 jour de test / catégorie.

Pour nous joindre

Téléphone

09 70 44 07 44

Messagerie

contact@daxo-formations.fr

CE 400 - Autorisation de conduite Transpalette à conducteur accompagnant

Formations dispensées sur la base des recommandations R 366 et R 367 de la CNAMTS.

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances nécessaires à la prévention des accidents du travail lors de travaux de manutention avec l'utilisation de transpalettes.

Public : Toute personne ayant le souci de s'améliorer en matière de manutention et / ou devant utiliser des moyens de levage.

Constitution du groupe : 8 personnes maximum.

Durée : 1 à 2 jours de théorie avec applications pratiques.

Validation : Attestation de formation - Avis d'autorisation.

CE 500 - Habilitation d'utilisation des appareils à jet d'eau haute et très haute pression (HP - THP)

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir la connaissance des techniques sécuritaires d'utilisation des appareils HP et THP.

Public : Toute personne utilisatrice ponctuelle ou permanente de ce type de matériel.

Constitution du groupe : 6 personnes maximum.

Durée : 1 jour de théorie - 1 jour de validation pratique.

Validation : Attestation de formation - Avis d'habilitation.

CE 600 - Autorisation de conduite Ponts roulants

Formations dispensées sur la base de la recommandation R 318 de la CNAMTS afin de répondre aux exigences des décrets et arrêtés du 2 décembre 1998.

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances nécessaires en sécurité d'utilisation des ponts roulants.

Les stagiaires validés pourront, sur décision du chef d'entreprise, obtenir une autorisation de conduite.

Public : Toute personne conduisant, de manière occasionnelle ou permanente, un équipement de travail mobile automoteur servant au levage de type pont roulant.

Constitution du groupe : 6 personnes maximum.

Durée : 1 jour de théorie - 1 jour de validation pratique.

GS 101 - Administration de la sécurité au travail Responsable d'entreprise et personnel encadrant

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances nécessaires à administrer la sécurité au travail en répondant aux obligations légales et les responsabilités pénales. Cette action de formation donne aussi aux stagiaires les outils nécessaires à la mise en place de la traçabilité, les principes de l'évaluation des risques, les actions préventives ainsi que l'organisation nécessaire pour le contrôle d'un travail en sécurité.

Public : Dirigeant d'entreprise, responsable d'établissement, cadre et maîtrise d'exploitation.

Constitution du groupe : 8 personnes maximum.

Durée : 2 à 3 jours suivant l'entretien d'évaluation.

Validation : Attestation de formation.

GS 102 - Administration de la sécurité au travail Cadre chargé de la sécurité

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances nécessaires à la gestion de l'ensemble des documents liés à la sécurité du travail, ainsi que l'analyse liée aux accidents pour le contrôle d'un travail en sécurité.

Public : Correspondant sécurité, animateur sécurité.

Constitution du groupe : 8 personnes maximum.

Durée : 2 à 3 jours suivant l'entretien d'évaluation.

Validation : Attestation de formation.

GS 103 - Système d'administration de la sécurité

Objectif : En complément au stage d'Administration de la sécurité au travail, cette action permet aux stagiaires d'acquérir les connaissances nécessaires pour une bonne gestion de la prévention des risques en utilisant les outils du système de l'administration, de la sécurité et en réalisant des actions de prévention.

Public : Personnel d'encadrement.

Constitution du groupe : 8 personnes maximum.

Durée : 1 à 4 jours suivant le besoin.

Validation : Attestation de formation.

GS 104 - Document unique d'évaluation des risques
Décret du 5 novembre 2001

Objectif : Permettre aux stagiaires de répondre à l'obligation des responsables d'établissement de réaliser et mettre à jour l'analyse des risques auxquels sont exposés les personnels dont ils ont la responsabilité.

Public : Toute personne devant participer à la mise en place du document unique d'évaluation des risques.

Constitution du groupe : 10 personnes maximum.

Durée : 1 jour.

Validation : Attestation de formation.

GS 105 - Plan de prévention
Décret du 20 février 1992

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir la connaissance nécessaire à la mise en place de la prévention lorsque des travailleurs dont ils ont la charge ou d'entreprises extérieures sont exposés à des risques dû à la réalisation de travaux dits dangereux ou des risques dits de co-activités.

Public : Toute personne devant participer à la mise en place d'un plan de prévention.

Constitution du groupe : 10 personnes maximum.

Durée : 1 jour .

Validation : Attestation de formation.

GS 200
Analyse des accidents par la méthode de l'arbre des causes

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances nécessaires à l'établissement d'un arbre des causes d'accident et de proposer des mesures correctives suite à son analyse .

Public : Toute personne liée à la prévention des accidents du travail.

Constitution du groupe : 10 personnes maximum.

Durée : 1 à 3 jours.

Validation : Attestation de formation.

GS 301 - Membres du CHSCT
Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances et les modalités nécessaires au fonctionnement d'un CHSCT ainsi que le rôle et les missions d'un de ses membres. Cette action permet aussi d'étudier le cadre légal de la sécurité du travail et de maîtriser l'analyse des risques des métiers de l'entreprise.

Public : Elu membre du CHSCT et délégué du personnel (DP) d'une entreprise de moins de 50 salariés.

Constitution du groupe : 9 personnes maximum.

Durée : 3 jours pour les établissements de moins de 300 personnes
5 jours pour les autres établissements.

GS 302 - Président du CHSCT
Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances nécessaires à la maîtrise du rôle, du fonctionnement et des moyens dont disposent le CHSCT et son président. Cette action permet aussi de repérer et d'évaluer les dysfonctionnements pouvant exister dans l'entreprise et dans le CHSCT, pour le contrôle d'un travail en sécurité.

Public : Président de CHSCT.

Constitution du groupe : 8 personnes maximum.

Durée : 1 jour.

Validation : Attestation de formation.

GS 400 - Vérifications périodiques obligatoires des matériels

Objectif : Permettre aux stagiaires de connaître la législation, les obligations en matière de sécurité concernant les vérifications périodiques et de répondre aux obligations de l'article 233-11 du Code du Travail.

Public : Toute personne devant encadrer ou effectuer les opérations de vérification du matériel.

Constitution du groupe : 8 personnes maximum.

Durée : 2 jours.

Validation : Attestation de formation.

GP 100 - Techniques de vente et de négociation

Objectif : Permettre aux stagiaires de structurer et conduire un entretien de vente.

Public : Toute personne devant participer à la réalisation de devis ou répondre à des appels d'offre et défendre sa proposition.

Constitution du groupe : 10 personnes maximum.

Durée : 2 jours.

Validation : Attestation de formation.

GP 400 - Prévention et gestion des conflits au sein de son équipe

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances et les techniques de communication afin de prévenir et d'appréhender les conflits avec les membres de leurs équipes.

Public : Personnel d'encadrement.

Constitution du groupe : 10 personnes maximum.

Durée : 2 jours.

Validation : Attestation de formation.

GP 200 - Communiquer efficacement avec les clients

Objectif : Permettre aux stagiaires de développer une relation bilatéralement satisfaisante avec leurs clients et d'instaurer une véritable relation de partenariat en transformant les problèmes en satisfaction pour les clients.

Public : Toute personne ayant un rôle commercial.

Constitution du groupe : 10 personnes maximum.

Durée : 2 jours .

Validation : Attestation de formation.

GP 500 - Gestion du temps

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les outils nécessaires à la maîtrise de son temps de travail dans un souci d'équilibre de vie et de gestion du stress.

Public : Toute personne ayant le soucis d'améliorer sa productivité tout en respectant son équilibre de vie.

Constitution du groupe : 10 personnes maximum.

Durée : 2 jours.

Validation : Attestation de formation.

GP 300 - Administration d'équipe

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances nécessaires pour porter des appréciations objectives sur leurs collaborateurs et d'utiliser les techniques de motivation, d'entraînement et de formation, pour faire évoluer les compétences des membres de l'équipe.

Public : Personnel d'encadrement.

Constitution du groupe : 10 personnes maximum.

Durée : 2 jours.

Validation : Attestation de formation.

GP 600 - Cycle devenir manager - S'affirmer dans sa fonction

Objectif : Permettre aux stagiaires de mieux appréhender le rôle du manager vis-à-vis de l'entreprise et de son équipe. Connaître les différents modes de management et savoir les mettre en pratique.

Public : Manager nouvellement mis en place ou futur manager.

Constitution du groupe : 8 personnes maximum.

Durée : 2 à 5 jours suivant les acquis.

Validation : Attestation de formation.

MP 101 - Techniques de base

Objectif : Permettre aux stagiaires de maîtriser l'ensemble des connaissances théoriques et pratiques de leur métier.

Points abordés : Techniques de base - Organisation du site - Sécurité sur site et au cours de la prestation - Attitude de service

Public : Toute personne intervenant comme agent de service dans le secteur de la propreté et des services associés.

Constitution du groupe : 8 personnes maximum.

Durée : 2 jours de théorie avec démonstrations pratiques et application sur site.

Validation : Attestation de formation.

MP 102 - Techniques spécifiques au milieu hôtelier

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les méthodes particulières au milieu hôtelier afin d'atteindre les critères d'hygiène et de qualité qui y sont requis.

Points abordés : Classification des hôtels - Attitudes et comportements - L'hygiène (personnelle, du matériel, des locaux) - Méthodologie de prestation - Autocontrôle et contrôle de la prestation.

Public : Toute personne intervenant comme agent de service ou devant gérer des équipes de propreté dans le milieu hôtelier.

Constitution du groupe : 8 personnes maximum.

Durée : 2 jours de théorie avec démonstrations pratiques et application sur site.

Validation : Attestation de formation.

MP 103 - Techniques spécifiques au milieu agroalimentaire

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les méthodes à appliquer dans le milieu agroalimentaire afin d'atteindre les critères d'hygiène et de qualité qui y sont requis.

Points abordés : Qualité alimentaire - Transmission microbienne - Méthodologie de nettoyage et de désinfection - Autocontrôle et contrôle de la prestation.

Public : Toute personne intervenant comme agent de service ou devant gérer des équipes de propreté dans le milieu agroalimentaire.

Constitution du groupe : 8 personnes maximum.

Durée : 2 jours de théorie avec démonstrations pratiques et application sur site.

Validation : Attestation de formation.

MP 104 - Techniques spécifiques au milieu alimentaire

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les méthodes à appliquer dans le milieu alimentaire afin d'atteindre les critères d'hygiène et de qualité qui y sont requis.

Points abordés : Méthodologie de bio-nettoyage spécifique au secteur - Type de locaux - Réglementation européenne - Nettoyage des ustensiles.

Public : Toute personne intervenant comme agent de service ou devant gérer des équipes de propreté dans le milieu alimentaire.

Constitution du groupe : 8 personnes maximum.

Durée : 2 jours de théorie avec démonstrations pratiques et application sur site.

Validation : Attestation de formation.

MP 105 - Techniques spécifiques au milieu hospitalier

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les méthodes à appliquer dans le milieu hospitalier afin d'atteindre les critères d'hygiène et de qualité qui y sont requis.

Points abordés : Méthodologie de bio-nettoyage spécifique au secteur - Attitudes de services - Maladies nosocomiales et transmission microbienne - Analyse et prévention du risque - Autocontrôle et contrôle de la prestation.

Public : Toute personne intervenant comme agent de service ou devant gérer des équipes de propreté dans le milieu hospitalier.

Constitution du groupe : 8 personnes maximum.

Durée : 2 jours de théorie avec démonstrations pratiques et application sur site.

Validation : Attestation de formation.

MP 106 - Techniques spécifiques dans les zones en atmosphère contrôlée (Salle blanche)

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les méthodes à appliquer dans les zones en atmosphère contrôlée pour y atteindre les critères d'hygiène et de qualité qui y sont requis.

Points abordés : Définition des zones et classifications - Contrôles réglementaires - Méthodologie de nettoyage - Objectif « zéro » défaut - Tenue de travail - Notion de microbiologie et de contamination microbienne.

Public : Toute personne intervenant comme agent de service ou devant gérer des équipes de propreté dans des zones à atmosphère contrôlée.

Constitution du groupe : 6 personnes maximum.

Durée : 2 jours de théorie avec démonstrations pratiques et application sur site.

Validation : Attestation de formation.

Pour nous joindre
Téléphone

09 70 44 07 44

Messagerie

contact@daxo-formations.fr

MP 107

Techniques spécifiques au milieu des laboratoires

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les méthodes à appliquer dans le milieu des laboratoires afin d'atteindre les critères d'hygiène de qualité qui y sont requis.

Points abordés : Notion de microbiologie - Règles d'accès dans la zone de travail - Spécificité des installations - Méthodologie de nettoyage et de désinfection - Gestion des déchets - Autocontrôle et contrôle de la prestation.

Public : Toute personne intervenant comme agent de service ou devant gérer des équipes de propreté dans le milieu des laboratoires.

Constitution du groupe : 8 personnes maximum.

Durée : 2 jours de théorie avec démonstrations pratiques et application sur site.

MP 108 - Techniques spécifiques au milieu ferroviaire (SNCF—RATP)

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les méthodes à appliquer dans le milieu ferroviaire pour y atteindre les critères d'hygiène et de qualité qui y sont requis.

Points abordés : Référentiels de nettoyage - Connaissance des opérations et critères de qualité - Définition des matériels et organes - Connaissance et utilisation des produits - Utilisation et entretien des consommables et du matériel - Mécanisation spécifique.

Public : Toute personne intervenant comme agent de service ou devant gérer des équipes de propreté dans le milieu ferroviaire.

Constitution du groupe : 8 personnes maximum.

Durée : 2 à 5 jours de théorie avec démonstrations pratiques et application sur site, suivant le nombre d'opérations visées.

Validation : Attestation de formation.

MP 109 - Adapter les méthodes de nettoyage

Objectif : Permettre aux stagiaires d'appréhender les différentes méthodes d'intervention selon les critères de qualité à obtenir et le type de surface tout en tenant compte des contraintes liées à la profession.

Points abordés : Méthodologie générale de nettoyage - Différence de types de surfaces - Périodicité des prestations - Produits et matériels - Contraintes de la profession.

Public : Toute personne intervenant comme agent de service ou devant gérer des équipes de propreté.

Constitution du groupe : 8 personnes maximum.

Durée : 2 jours de théorie avec démonstrations pratiques.

Validation : Attestation de formation.

MP 110 - Techniques de relamping Intervention sur points lumineux

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances nécessaires à l'exécution, en sécurité, d'opérations d'ordre non électrique sur les points lumineux ainsi que les opérations d'entretien de premier niveau sur le matériel de nettoyage. Les stagiaires validés pourront, sur décision du chef d'entreprise, obtenir une habilitation électrique de niveau H0-B0v.

Points abordés : Prescription de sécurité électrique - Matériels électriques - Prescription de travail en hauteur - Chronologie de pose et de dépose d'un point lumineux.

Public : Toute personne intervenant comme agent de service et souhaitant acquérir ces compétences.

Constitution du groupe : 8 personnes maximum.

Durée : 2 jours de théorie avec démonstrations pratiques.

Validation : Attestation de formation - Avis d'habilitation H0-B0v.

MP 201 - Utilisation et entretien de la monobrosse

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les techniques d'utilisation et d'entretien de la monobrosse.

Points abordés : Description des différents types de monobrosses - Fonctionnement et entretien - Optimisation d'usage - Protocoles opératoires.

Public : Toute personne intervenant comme agent de service ou devant gérer des équipes de propreté.

Constitution du groupe : 6 personnes maximum.

Durée : 2 jours de théorie avec démonstrations pratiques et application sur site.

Validation : Attestation de formation.

MP 202- Utilisation et entretien de l'autolaveuse

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les techniques d'utilisation et d'entretien de l'autolaveuse.

Points abordés : Présentation et description du matériel - Fonctionnement et entretien - Préparation du matériel - Maniement.

Public : Toute personne intervenant comme agent de service ou devant gérer des équipes de propreté.

Constitution du groupe : 6 personnes maximum.

Durée : 2 jours de théorie avec démonstrations pratiques et application sur site.

Validation : Attestation de formation.

Pour nous joindre

Téléphone

09 70 44 07 44

Messagerie

contact@daxo-formations.fr

MP 203 - Entretien et maintenance du matériel

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances nécessaires pour effectuer les opérations de maintenances de premier niveau des matériels de nettoyage.

Points abordés : Maintenance et entretien des petits matériels et consommables - Maintenance et entretien des matériels électriques - Règles de stockage des matériels et produits - Déclencher une intervention d'entretien de deuxième niveau et de réparation.

Public : Toute personne intervenant comme agent de service ou devant gérer des équipes de propreté.

Constitution du groupe : 8 personnes maximum.

Durée : 2 jours de théorie avec démonstrations pratiques.

Validation : Attestation de formation.

MP 301 - Décapage des sols durs et pose de protection

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les méthodes de remise en état et d'entretien des revêtements en thermoplastique.

Points abordés : Chronologie des opérations - Décapage - Neutralisation - Protection - Organisation du poste de travail - Autocontrôle et contrôle de la prestation - Entretien du matériel utilisé.

Public : Toute personne intervenant comme agent de service ou devant gérer des équipes de propreté.

Constitution du groupe : 6 personnes maximum.

Durée : 2 jours de théorie avec démonstrations pratiques et application sur site.

Validation : Attestation de formation.

MP 302 - Cristallisation de pierre marbrière

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les méthodes de remise en état et d'entretien des revêtements de sols en pierre marbrière.

Points abordés : Propriétés de ce type de matériau - Décapage - Neutralisation - Cristallisation - Spray d'entretien - Autocontrôle et contrôle de la prestation - Entretien du matériel.

Public : Toute personne intervenant comme agent de service ou devant gérer des équipes de propreté.

Constitution du groupe : 6 personnes maximum.

Durée : 2 jours de théorie avec démonstrations pratiques et application sur site.

Validation : Attestation de formation.

MP 303 - Détachage et shampoings des surfaces textiles

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les méthodes de remise en état et d'entretien des revêtements de surface textile.

Points abordés : Natures et classifications des surfaces textiles - Sécurité durant la prestation - Descriptifs des différentes applications possibles adaptées aux critères à obtenir - Autocontrôle et contrôle de la prestation - Entretien du matériel.

Public : Toute personne intervenant comme agent de service ou devant gérer des équipes de propreté.

Constitution du groupe : 6 personnes maximum.

Durée : 2 jours de théorie avec démonstrations pratiques et application sur site.

Validation : Attestation de formation.

MP 304 - Entretien des sols bois

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation d'un diagnostic avant intervention et les méthodologies applicables sur ce type de surface.

Points abordés : Diagnostic et type de bois - Techniques d'entretien et de mises en état - Autocontrôle et contrôle de la prestation - Entretien du matériel.

Public : Toute personne intervenant comme agent de service ou devant gérer des équipes de propreté.

Constitution du groupe : 6 personnes maximum.

Durée : 2 à 5 jours de théorie avec démonstrations pratiques et application sur site.

Validation : Attestation de formation.

MP 305 - Techniques de nettoyage de vitrerie

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les techniques de nettoyage et d'entretien des surfaces vitrées.

Points abordés : Différents types de vitres - Matériels et produits nécessaires - Prescription de travail en hauteur - Méthodes de nettoyage - Autocontrôle et contrôle de la prestation.

Public : Toute personne intervenant comme agent de service ou devant gérer des équipes de propreté.

Constitution du groupe : 8 personnes maximum.

Durée : 2 jours de théorie avec démonstrations pratiques et application sur site.

Validation : Attestation de formation.

Pour nous joindre

Téléphone

09 70 44 07 44

Messagerie

contact@daxo-formations.fr

MP 401 - Techniques de base et optimisation de site

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les principales techniques de nettoyage et d'organisation du poste de travail. Comprendre le comportemental, savoir analyser et évaluer les risques dans le travail. Connaître les bons gestes.

Points abordés : Différents types d'organisation - Méthodes de travail - Produits chimiques - matériel - Définition et quantification de la gestuelle quotidienne à risque.

Public : Toute personne intervenant comme agent de service ou devant gérer des équipes de propreté.

Constitution du groupe : 8 personnes maximum.

Durée : 2 à 5 jours de théorie avec démonstrations pratiques et application sur site.

Validation : Attestation de formation.

MP 402 - Organisation de site

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les méthodes de mise en œuvre et en optimisation de site.

Points abordés : Différents types d'organisation - Cadences des prestations - Analyse du cahier des charges - Création des fiches de poste - Gestion des consommations de produits et gestion des matériels - Encadrement d'équipe - Critères qualités et contrôles - Sécurité du travail.

Public : Toute personne devant gérer des équipes de propreté.

Constitution du groupe : 8 personnes maximum.

Durée : 2 jours de théorie.

Validation : Attestation de formation.

MP 403 - Contrôle et autocontrôle des prestations

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances nécessaires pour effectuer des contrôles techniques, qualités et sécurités sur les sites dont ils sont responsables. Savoir former et sensibiliser leurs personnels pour réaliser des autocontrôles et élaborer des grilles de contrôle adéquates par rapport au type de site et aux besoins clients.

Points abordés : Contrôle technique : documents de suivi, autocontrôle et contrôle avant et après prestation - Contrôle qualité : critères de qualité et moyens de contrôle - Contrôle sécurité : Objectifs règlementaires.

Public : Toute personne devant gérer des équipes de propreté.

Constitution du groupe : 10 personnes maximum.

Durée : 2 jours de théorie.

Validation : Attestation de formation.

MP 404 - Gestion de site, cadencement et rentabilité

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances nécessaires à la bonne compréhension des chiffres clefs de la gestion de site dans un souci d'optimisation financière, qualitatif et sécuritaire.

Points abordés : Coût humains - Coût des produits et matériels - Frais généraux et marge.

Public : Toute personne gestionnaire d'un centre de profit dans le secteur de la propreté et services associés.

Constitution du groupe : 8 personnes maximum.

Durée : 2 jours.

Validation : Attestation de formation.

MP 501 - Préparer un devis

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances nécessaires à la préparation d'un devis dans le domaine de la propreté et services associés.

Points abordés : Obtenir les informations nécessaires - Structure et présentation du devis - Négociation - Suivi de l'offre.

Public : Toute personne chargée d'élaborer ou de soutenir un devis dans le secteur de la propreté et services associés.

Constitution du groupe : 8 personnes maximum.

Durée : 2 jours.

Validation : Attestation de formation.

MP 502 - Améliorer ses réponses aux appels d'offre

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les compétences nécessaires afin de pouvoir déterminer les points clefs d'une réponse à un appel d'offre, rédiger efficacement les dossiers pour atteindre sa cible et se constituer une base de travail commune.

Points abordés : Analyse d'un appel d'offre - Evaluer sa stratégie - organiser et préparer la visite du site - Organiser la réponse et la stratégie de la proposition - Elaborer sa méthodologie rédactionnelle - Préparer la soutenance orale - Savoir analyser les refus et s'en servir.

Public : Consultants et responsables de marchés dans le secteur de la propreté et services associés.

Constitution du groupe : 8 personnes maximum.

Durée : 3 jours.

Validation : Attestation de formation.

Pour nous joindre

Téléphone

09 70 44 07 44

Messagerie

contact@daxo-formations.fr

MP 601 - Formation droit du travail

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les méthodes et la pratique du droit du travail en vue d'une gestion immédiate et efficace du personnel dans le respect des limites du pouvoir disciplinaire et en se souciant des conséquences possibles du non respect du droit et des règlements.

Points abordés : Bases juridiques - Etablissement, modification et rupture du contrat de travail - Droit disciplinaire - Fiche de paye - Les différents acteurs du droit du travail.

Public : Toute personne devant gérer du personnel dans le secteur de la propreté et services associés.

Constitution du groupe : 8 personnes maximum.

Durée : 2 jours.

Validation : Attestation de formation.

MP 602 - Formation de formateur occasionnel

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les compétences relationnelles entre formateur et participants. Elaborer ses documents de formation et maîtriser les techniques d'animation.

Points abordés : Relation et méthodes pédagogiques - Outils pédagogiques - Evaluation continue et finale des acquis stagiaires.

Public : Toute personne devant réaliser occasionnellement des formations dans le secteur de la propreté et services associés.

Constitution du groupe : 8 personnes maximum.

Durée : 5 jours de théorie.

Validation : Attestation de formation.

MP 603 - Cycle commercial des entreprises de propreté et services associés

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances nécessaires pour répondre aux attentes du client. Savoir proposer des solutions grâce à sa maîtrise des techniques de nettoyage et d'entretien. Savoir s'organiser pour prospecter, gérer ses rendez-vous et son planning, participer à la préparation du démarrage des sites.

Points abordés : Rôle et qualité d'un commercial - Préparer ses documents commerciaux - Trouver de nouveaux clients - Elaborer un devis - Répondre aux appels d'offre - Techniques de négociation.

Public : Commerciaux dans le secteur de la propreté et services associés.

Constitution du groupe : 10 personnes maximum.

Durée : 5 à 15 jours suivant l'évaluation des compétences.

Validation : Attestation de formation.

MP 604 - Cycle maîtrise d'exploitation

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances nécessaires à la bonne gestion de site, de sa mise en place jusqu'à son terme.

Points abordés : Rôle de la maîtrise d'exploitation - Gérer son temps de travail - Organisation de site : les différents types de prestation, les cadences, les protocoles de nettoyage, la gestion des consommations, l'organisation humaine du site - Gestion des sites : Rentabilité, qualité, sécurité - Communication : Communication client, communication équipe - Management : Gestion de conflit, déléguer, évaluer les compétences de chacun - Formation : Attentes et objectifs.

Public : Cadre d'exploitation, responsable d'équipe dans le secteur de la propreté et services associés.

Constitution du groupe : 8 personnes maximum.

Durée : 5 à 15 jours suivant l'évaluation des compétences et niveau d'encadrement.

Validation : Attestation de formation.

Parce que chaque entreprise possède sa propre histoire et sa propre culture, nos formations sont donc adaptables afin de répondre parfaitement à vos objectifs.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter **09 70 44 07 44**

Pour nous joindre

Téléphone

09 70 44 07 44

Messagerie

contact@daxo-formations.fr

SG 100 - Sauveteurs Secouristes du travail

Formations dispensées selon le programme INRS

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances nécessaires afin de porter secours aux personnes en situation de détresse.

Public : Toute personne souhaitant pouvoir intervenir auprès d'un accidenté.

Constitution du groupe : (imposition de la CRAM)
4 personnes minimum
10 personnes maximum (possibilité de constituer un groupe de 14 sous conditions).

Durée : 12 heures de théorie avec réalisations pratiques et études de cas.
1/2 heure de plus par personne jusqu'à un maximum de 14 stagiaires.

Validation : Attestation de formation - Certificat de SST.

Recyclage : 1^{er} recyclage à 1 an
Recyclages suivants à 2 ans
Durée : 4 heures pour 10 personnes
plus 1/2 heure par stagiaire supplémentaire (14 maximum).

SG 200 - Prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP)

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les compétences nécessaires pour prévenir les accidents du travail liés à l'activité physique.

Public : Toute personne ayant le souhait de mieux communiquer sur l'aspect préventif des risques liés à l'activité physique.

Constitution du groupe : 8 personnes maximum.

Durée : 1 jour de théorie avec applications pratiques.

Validation : Attestation de formation.

SC 100 - Habilitation chimique de niveau 1 Personnel exécutant

Formations dispensées sur la base du référentiel UIC

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances concernant :

- Les conséquences humaines, matérielles et financières d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle,
- L'analyse, la définition d'un risque et la mise en place des mesures de protection adéquates,
- La mise en place et la préparation d'un travail,
- La mise en œuvre des mesures conservatoires en cas de dysfonctionnement, d'incident ou d'accident.

Public : Tout exécutant faisant partie d'une entreprise extérieure intervenant dans le secteur de la chimie.

Constitution du groupe : 10 personnes maximum.

Durée : 1 jour de théorie.

Validation : Certificat de stage - Avis d'habilitation.

SC 200 - Habilitation chimique de niveau 2 Personnel encadrant

Formations dispensées sur la base du référentiel UIC

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances nécessaires à la mise en œuvre des mesures de protection des intervenants, d'élaborer les documents de travail et faire appliquer les consignes et mesures de prévention.

Public : Tout personnel d'encadrement faisant partie d'une entreprise extérieure intervenant dans le secteur de la chimie.

Constitution du groupe : 10 personnes maximum.

Durée : 2 jours de théorie.

Validation : Certificat de stage - Avis d'habilitation.

Recyclage : 4 ans

SC 300 - Prévention du risque chimique et utilisation des produits

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les compétences nécessaires à la bonne utilisation de produits chimiques. Savoir lire, comprendre les différentes étiquettes, les symboles et être capable d'effectuer un stockage en toute sécurité.

Public : Toute personne devant utiliser, stocker ou transporter des produits chimiques

Constitution du groupe : 10 personnes maximum.

Durée : 1 jour de théorie.

Validation : Attestation de formation.

Pour nous joindre

Téléphone

09 70 44 07 44

Messagerie

contact@daxo-formations.fr

**SE 100 - Habilitation électrique
Personnel non électricien (H0, H0v, B0, B0v)**

Formations dispensées sur la base de la prescription UTE C18-510 afin de répondre au décret du 14 novembre 1988.

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances nécessaires à l'exécution, en sécurité, d'opérations d'ordre non électrique dans des locaux réservés aux électriciens et d'utiliser du matériel électrique.

Public : Tout personnel non électricien devant travailler dans des locaux électriques ou utiliser du matériel électrique.

Constitution du groupe : 10 personnes maximum.

Durée : 2 jours.

Validation : Attestation de formation - Avis d'habilitation.

Recyclage : Recommandation de la CNAMTS tous les 3 ans
Durée : 1 jour

**SE 200 - Habilitation électrique
Personnel électricien (B1, B1v, BIT, B2, B2v, B2T, BR, BC)**

Formations dispensées sur la base de la prescription UTE C18-510 afin de répondre au décret du 14 novembre 1988.

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances nécessaires à l'exécution, en sécurité, d'opérations d'ordre électrique.

Public : Tout personnel reconnu comme électricien et devant :

- Exécuter des opérations (B1),
- Encadrer des exécutants (B2),
- Intervenir de manière autonome sur des matériels ou dans des locaux électriques (BR),
- Consigner des systèmes électriques (BC).

Constitution du groupe : 10 personnes maximum.

Durée : 2 jours.

Validation : Attestation de formation - Avis d'habilitation.

Recyclage : Recommandation de la CNAMTS tous les 3 ans
Durée : 2 jours

**TH 100 - Attestation de compétence au
montage et démontage des plateformes individuelles et
des échafaudages roulants**

Formations dispensées sur la base de la recommandation R 408 de la CNAMTS

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances en terme de sécurité et de méthode pour encadrer ou effectuer le montage et démontage des PIR et échafaudages roulants.

Les stagiaires validés pourront, sur décision du chef d'entreprise, obtenir une habilitation de montage, démontage et vérification du matériel et encadrement des opérations.

Public : Toute personne devant à titre occasionnel ou régulière encadrer ou effectuer le montage/démontage des échafaudages roulants ou des PIR.

Constitution du groupe : 6 personnes maximum.

Durée : 1 jour de théorie
1 jour de validation pratique.

Validation : Attestation de formation
Avis d'attestation de compétence.

TH 200 - Habilitation de travail en hauteur

Objectif : Permettre aux stagiaires d'identifier et d'évaluer les risques suivant la zone de travail, l'environnement, la co-activité et la nature des travaux à réaliser. Les stagiaires seront capables de maîtriser les principes de sécurité quand aux accès, travaux et déplacements en hauteur. Ils seront aussi en mesure d'appliquer les moyens de protection appropriés (protection collective et individuelle).

Public : Toute personne devant mettre en place, diriger ou réaliser des travaux en hauteur.

Constitution du groupe : 8 personnes maximum.

Durée : 1 jour de théorie
1 jour de validation pratique.

Validation : Attestation de formation - Avis d'habilitation.

Pour nous joindre
Téléphone

09 70 44 07 44

Messagerie

contact@daxo-formations.fr

TH 300 - Habilitation de contrôle et port des équipements de protection individuelle (EPI) de travaux en hauteur

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir la connaissance et la compétence nécessaire pour la réalisation des contrôles périodiques obligatoires des EPI de catégorie 3 (casque, harnais, longe ...).

Public : Toute personne amenée à utiliser ou à contrôler des équipements de protection individuelle pour les travaux en hauteur.

Constitution du groupe : 8 personnes maximum.

Durée : 2 jours de théorie avec exercices pratiques.

Validation : Attestation de formation - Avis d'habilitation.

TH 400 - Habilitation à la conduite des nacelles suspendues

Objectif : Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances nécessaires à la conduite des nacelles suspendues.

Les stagiaires validés pourront, sur décision du chef d'entreprise, obtenir une habilitation à la conduite des nacelles suspendues.

Public : Toute personne devant, à titre occasionnel ou permanent, conduire des nacelles suspendues.

Constitution du groupe : 6 personnes maximum.

Durée : 1 jour de théorie
1 jour de validation pratique.

Validation : Attestation de formation - Avis d'habilitation.

DAXO FORMATIONS s'engage avec vous dans votre démarche formation, en vous apportant :

- des conseils personnalisés,
- un numéro de téléphone unique **09 70 44 07 44** accessible 24/24, (prix d'un appel local France métropolitaine),
- un seul interlocuteur pour un meilleur suivi des actions et une coordination de la programmation des actions,
- une forte réactivité dans la mise en place de vos actions,
- une adaptation permanente à vos impératifs de travail,
- une disponibilité géographique nationale,
- un réseau de formateurs professionnels issus de l'industrie,
- un prix intra-entreprise à la journée unique par thème de formation partout en France.





Pour nous contacter :

DAXO Formations
24 rue Louis BLANC
75010 PARIS

Téléphone : 09 70 44 07 44 - Télécopie : 01 73 76 63 70
Messagerie : contact@daxo-formations.fr

www.daxo-formations.fr

SIRET : 499 217 057 00011 - NAF2008 : 8559A